

Procès-verbal & délibérations

Conseil d'administration

Lundi 8 mars 2021

Hôtel de Ville et d'Agglomération
de Quimper Cornouaille

Conseil d'administration
Quimper Cornouaille Développement
8 mars 2021

Procès-verbal de réunion

Membres présents (ayant voix délibérative) :

Isabelle ASSIH, Marc ANDRO, Hervé HERRY, Ludovic JOLIVET, Daniel LE BIGOT, Forough-Léa DADKHAH (Quimper Bretagne Occidentale), Roger LE GOFF (CC Pays fouesnantais), Stéphane LE DOARE (CCPBS), Josiane KERLOCH (CCHPB), Gilles SERGENT (CC Cap Sizun-Pointe du Raz), Olivier BELLEC (CCA), Christophe MARX (Préfecture du Finistère), François MARTIN (DDTM), Karim GHACHEM (Conseil régional), Michel GUEGUEN (CMA29), Sophie ENIZAN (Chambre d'Agriculture) ;

Membres excusés :

Philippe AUDURIER (Douarnenez Communauté), Thomas FEREC, (Quimper Bretagne Occidentale), Jacques FRANCOIS (CD29), Claude RAVALEC (CCIMBO) ;

Membres excusés ayant donné pouvoirs :

Néant ;

Autres participants sans voix délibérative :

Albert BILLON (Conseil de développement), Michel BOLLORE, Nicolas KERLOCH, Betty ROBERT, Mathilde PAILLOT, Grégoire MARPILLAT, Soisik DIJON (QCD).

Le 8 mars 2021, les membres du Conseil d'administration se sont réunis en salle du conseil de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération de Quimper.

La séance est présidée par Isabelle ASSIH. Le secrétariat de séance est assuré par Stéphane LE DOARE.

La Présidente ouvre la séance à 14h35, invite à un tour de table et constate que le quorum est atteint :

- 16 membres sur les 20 membres du Conseil d'Administration ayant une voix délibérative sont présents ou ont donné pouvoir.

Les instances ainsi constituées peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

L'ordre du jour se déroule ainsi :

Pour validation du Conseil d'administration :

1. Programme partenarial 2021
2. Modélisation de solutions de mobilités touristiques : modification du plan de financement
3. AMO pour l'aménagement de pôle de services vélo : modification du plan de financement
4. Opportunité à s'engager sur des actions de valorisation de la filière pêche
5. Désignation des représentants de QCD à la CCSPL du SDEF
6. Stratégie d'attractivité de la Cornouaille : plan d'actions annuel et recentrage des cibles

Pour information du Conseil d'administration :

7. Présentation du MOS : outil de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation des sols
8. Calendrier des instances et événements

1. Programme partenarial 2021

Isabelle ASSIH présente le rapport, s'appuyant sur les schémas du projet cornouaillais et la synthèse du programme partenarial.

Elle précise qu'il y aura quelques modifications apportées à la version remise pour cette séance, modifications à la marge qui font suite aux rencontres dans les EPCI.

Les projets de territoire sont positionnés en début de schéma, avec une projection sur le projet Cornouaille 2040. En parallèle, un volet concerne le CRTE qui a vocation à durer sur le temps de la mandature actuelle, soit à l'horizon 2026. Le CRTE a beaucoup mobilisé les membres du Bureau pour répondre à la question de l'Etat sur la définition du périmètre.

Isabelle ASSIH met l'accent sur le Contrat Local de Santé, intégré dans le projet de territoire, et rappelle qu'après la réunion de lancement en octobre 2019, la phase d'élaboration du CLS débute aujourd'hui, avec le recrutement en cours de deux animateurs. CCA va poursuivre de son côté avec le maintien des financements ARS pour leur animatrice. Les deux recrutements bénéficieront de 50 % de financements par l'ARS. Le projet sera mené en lien avec CCA afin de mettre à profit son expertise et son savoir-faire.

Isabelle ASSIH souligne deux enjeux majeurs pour l'aménagement. Le premier concerne le suivi et l'animation de l'interSCOT avec le partage des enjeux d'aménagement. Si l'on n'en est pas encore au stade d'un SCOT commun, les réflexions sont en cours. Le second enjeu concerne les mobilités et les déplacements qui prendront une place centrale dans le CRTE.

Les deux autres sujets partagés déjà identifiés pour le CRTE seront la qualité de l'eau, notamment sur les risques de pollution, et la valorisation des déchets.

Concernant l'attractivité par l'accessibilité, QCD n'a pas d'ingénierie pour intervenir dans ce domaine. Mais l'Agence a toute sa place pour être une instance d'échanges politiques sur ces thèmes, notamment le ferroviaire, l'aéroportuaire ou le numérique.

Sur le sujet de l'attractivité des emplois, de cadres essentiellement, plusieurs questions sont à aborder : favoriser l'accueil ou préserver les emplois, être encore plus visible, ou encore traiter la question de l'emploi du conjoint.

En matière de tourisme, la Présidente met l'accent sur le patrimoine culturel qui fait partie des marqueurs à encore mieux faire connaître, la culture vivante, les sites touristiques en itinérance, le nautisme (notamment léger).

Sur le volet énergie, le service conseil aux particuliers de Réseau TYNEO est en cours de stabilisation. On tend aujourd'hui vers une réduction des délais de rendez-vous et une évolution est à prévoir sur le conseil physique aux particuliers, conseil notamment sur la frugalité énergétique. Il s'agit d'une attente partagée sur tous les territoires.

Isabelle ASSIH indique que QBO a demandé à QCD de les accompagner pour une étude sur l'évolution des modes de consommation : comment préserver le commerce de proximité dans le cadre ces évolutions inéluctables ? Cette étude a pour vocation à être élargie à toute la Cornouaille.

En matière de transversalité, la Présidente cite le numérique, sujet qui vise non plus le volet infrastructures mais plutôt les usages et les services. Elle cite également l'observation, expertise déjà reconnue de l'Agence et le Conseil de développement. Ce dernier, composé d'experts de chaque EPCI, a vocation à intervenir sur tous les champs d'actions de l'Agence.

Pour ce qui est du CRTE, Christophe MARX rappelle que le gouvernement avait demandé au préfet de définir des périmètres. La maille était initialement celle de l'EPCI. Le préfet a estimé qu'en fonction de la taille des EPCI sur le département, une autre maille était nécessaire. Dans le nord du Finistère, le Pays de Brest, le Pays de Morlaix et le Pays du COB ont été retenus. Pour le sud, la logique de SCOT a été retenue, à savoir l'ouest Cornouaille qui correspond au territoire du SIOCA et au SCOT de l'Odet, CCA et Quimperlé Co. qui ont leur propre SCOT, et les îles du Ponant, soit 7 périmètres pour le département. Le premier ministre a validé ce schéma. Il a été dégagé des crédits d'ingénierie avec l'ANCT. Les 3 axes prédéfinis pour le futur CRTE seront déterminants. Chaque EPCI doit être étroitement associé pour manifester ses positions. M. le sous-préfet se dit assez confiant sur le périmètre établi.

Karim GHACHEM évoque la politique partenariale avec la Région. La nouvelle politique est un pacte avec les territoires de projets, initialement à l'échelle de l'EPCI, mais avec une échelle SCOT recommandée. La réflexion est à mener au 1^{er} semestre 2021.

Isabelle ASSIH estime qu'il faudra préserver la possibilité pour les EPCI d'avoir un lien direct avec la Région, ce à quoi tiennent l'ensemble des Présidents d'EPCI. QCD sera en appui ingénierie, mais ne contractualisera pas directement. Le mode d'emploi va se construire.

Albert BILLON revient sur les rencontres du Conseil de développement avec les 7 EPCI. Au-delà des thématiques, il souhaite qu'un équilibre soit trouvé entre le local et la Cornouaille, en regardant le local par le prisme de la Cornouaille. Chaque territoire doit faire remonter ses bonnes volontés vers Betty ROBERT pour renouveler le Conseil de développement et en faire un conseil le plus riche et le plus représentatif possible.

Forough-Léa DADKHAH, en qualité de vice-présidente de Région, alerte sur ses inquiétudes autour du CRTE. 40 % de la relance nationale sont financés par les fonds européens. Hors, un projet ne peut pas être financé deux fois par l'Europe. Elle se tient à la disposition de la préfecture pour éviter les doublons au risque de voir le projet rejeté.

Christophe MARX répond qu'il s'agit d'un sujet déjà bien identifié mais se dit prêt à échanger. Il rappelle que, sur le département du Finistère, 600 M€ ont déjà été injectés depuis le début du plan de relance, via le soutien à l'activité partielle et le fonds de solidarité aux entreprises, en première ligne desquelles se trouvent les restaurateurs et les hôteliers.

Daniel LE BIGOT souligne que, selon lui, il manque au programme partenarial la notion de production d'énergie. La Cornouaille dispose de tous les ingrédients, mer, soleil, eau, vent pour travailler sur une certaine forme d'indépendance énergétique. Il estime que le territoire aurait à gagner en matière de reconnaissance et cite notamment la production d'hydrogène.

Stéphane LE DOARE répond que via la valorisation des déchets, qui a été inscrite dans le CRTE, la production de chaleur est évoquée.

Roger LE GOFF évoque les projets à micro-échelles et cite l'exemple de l'Île Saint-Nicolas. Il souligne les blocages rencontrés, notamment avec la loi Littoral ou le code de l'urbanisme. Il est d'avis que la question se situe bien sur les lieux implantations.

Daniel LE BIGOT précise qu'il réfléchit sur les enjeux en termes de métiers et de formation. Il cite Entech qui fait partie des entreprises qui vont compter, qui travaille sur le stockage de l'énergie avant remise dans le réseau.

Marc ANDRO revient sur les thèmes évoqués pour le CRTE, sujets sur lesquels les EPCI estiment avoir des choses à faire ensemble. Cela n'exclue pas les autres thématiques qui pourront être traitées à l'échelle plus locale. La question du stockage de l'énergie est bien une filière émergente qui pourrait être un axe retenu dans le cadre de la politique de promotion des filières d'excellence.

Ludovic JOLIVET souscrit aux propos précédents et estime qu'il faut recenser l'existant. Il fait référence à la méthanisation, au photovoltaïque, à la refacturation à ENGIE, mais aussi aux contresens que représentent les blocages de personnes s'opposant simultanément au nucléaire et aux énergies renouvelables. Il souscrit au programme partenarial mais se dit plus inquiet sur le CRTE qui s'appuie sur un découpage de la Cornouaille, comme c'est le cas pour le CLS. Il estime que face à Brest, Lorient ou Vannes, la Cornouaille n'est pas outillée. Celle-ci est riche mais elle doit être plus forte.

Isabelle ASSIH se dit peu inquiète et trouve en revanche intéressant de pouvoir déjà travailler à l'échelle de deux SCOT.

Olivier BELLEC répond à Ludovic JOLIVET, soulignant les échanges entre tous les présidents d'EPCI. Sur le CLS, il rappelle que cet outil est déjà en place sur CCA et qu'il a très bien fonctionné. Les élus de CCA n'auraient pas compris pourquoi intégrer un « super gros » CLS. Il garantit cependant qu'une passerelle entre les deux CLS sera mise en place. En matière de CRTE, Olivier BELLEC rappelle que chaque président est entouré de maires et doit les entendre. Cela n'empêche pas un travail commun aux EPCI, mais il ne faut pas brusquer les choses. Le pôle métropolitain a marqué beaucoup d'élus et il faut relancer la machine. Il conclue en citant Ford : « *Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.* ».

Roger LE GOFF répond à son tour à Ludovic JOLIVET et revient sur les nombreux débats qui ont eu lieu. Il n'était pas question que CCA quitte la Cornouaille et des propositions ont été faites dans ce sens, notamment politiques, telle que celle de leur proposer la vice-présidence de QCD. « En tant qu'élus responsables, il fallait prendre cette décision ». Il ne faut pas forcer la main. Le travail à venir est énorme et ce projet a été construit dans un esprit de confiance.

Isabelle ASSIH remercie Roger LE GOFF pour ses propos qui reflètent l'état d'esprit des membres du Bureau.

Karim GHACHEM revient sur l'intervention de Daniel LE BIGOT. Il est d'avis que le bon niveau stratégique est la Cornouaille et il porte le nom de Cornouaille 2040. Quant au bon niveau opérationnel, il peut être celui de la Cornouaille, même s'il faut y aller par étapes. En ce qui concerne l'énergie, il y a de très belles opérations sur le territoire et de belles entreprises sur chaque EPCI. La question est aujourd'hui de savoir comment peser sur la Région pour disposer de formation sur le territoire. Il se dit désireux d'avoir une

promotion locale d'ingénieurs et suggère d'inscrire ce sujet dans le projet pour la Cornouaille et ainsi de la positionner comme un acteur en la matière.

Ludovic JOLIVET rappelle que dans le projet de pôle métropolitain, il y avait une compétence R&D. Il cite le CEATech qui a été financé par la Région, le Département et QBO, et non par QCD, et souligne la solidarité nécessaire entre EPCI.

Isabelle ASSIH estime qu'il faut avancer ensemble sur le mode de l'enjeu partagé et non par celui de la structure. QCD doit être une instance d'échanges et de co-construction sur le projet Cornouaille 2040 qui ira bien au-delà du CRTE qui mènera jusqu'à 2026.

Hervé HERRY revient sur les propos de Karim GHACHEM relatifs aux formations. Il estime qu'il faut trouver des solutions car la Cornouaille est connue et reconnue jusqu'au bac, mais rien post-bac sur les 2 thématiques du CRTE. Il faut sortir du tout agro et se diriger vers le numérique et l'énergétique, en travaillant à décentraliser une ou deux écoles d'ingénieurs et permettre ainsi aux entreprises locales de disposer de leurs ingénieurs formés sur le territoire.

La Présidente souhaite inscrire ce sujet dans la liste des sujets de réflexion.

Le rapport n'appelant plus de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le programme partenarial 2021.

2. Modélisation de solutions de mobilités touristiques : modification du plan de financement

Roger LE GOFF présente le rapport.

Il rappelle les objectifs de cette étude et précise que ne pouvant plus solliciter le contrat de partenariat auprès de la Région puisqu'il est arrivé à terme, le plan de financement a été ajusté en conséquence.

Mathilde PAILLOT précise que c'est la Région, instructrice du dossier, qui demande de corriger le plan de financement pour poursuivre l'instruction sur la partie FEDER.

Karim GHACHEM précise que l'arrêt du contrat de partenariat ne signifie pas l'arrêt des financements. Il affirme qu'il y aura toujours des enveloppes données aux territoires en attendant une nouvelle contractualisation. 2021 n'est qu'une année de transition.

Roger LE GOFF propose alors de solliciter de nouveau la Région pour récupérer les 24 k€. Il propose le vote du projet sans ce financement Région mais de modifier la délibération en conséquence par l'ajout d'une mention « autorisant la Présidente à solliciter une subvention de la Région pour un montant de 24 k € ».

La Présidente invite à passer au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **valide le plan de financement présenté ci-dessus ;**

- autorise la Présidente à solliciter les subventions auprès de la Région dans le cadre de l'AAP à hauteur de 32 000 € ;
- et autorise la Présidente à solliciter les subventions auprès de la Région dans le cadre du Contrat de partenariat à hauteur de 24 000 €.

3. AMO pour l'aménagement de pôles de services vélo : modification du plan de financement

Roger LE GOFF présente le rapport.

Il explique que le Département souhaite être partenaire sur cette proposition, apportant un financement à hauteur de 20 %. La proposition ne modifie pas l'apport de QCD.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

A l'unanimité, le Conseil d'administration valide le nouveau plan de financement et autorise la Présidente à solliciter le Conseil départemental.

4. Validation de l'opportunité d'actions de la valorisation touristique de la filière pêche

Roger LE GOFF présente le rapport. Il cite les acteurs impliqués dans ce projet et les sujets valorisés, les produits, la filière tourisme, la filière pêche, la mise en réseau des sites naturels et l'objectif de donner une image positive des métiers de la mer.

Il précise que la décision est subordonnée à la disponibilité des financements.

Karim GHACHEM demande si les ligneurs de la pointe Bretagne sont associés, ce à quoi Mathilde PAILLOT répond qu'ils sont déjà intégrés au groupe de travail.

Albert BILLON revient sur le sujet de l'économie littorale en évoquant un sujet qui est revenu lors de chacune des 5 rencontres du Conseil de développement avec les EPCI, celui des friches portuaires. C'est un sujet onéreux, vitrine du territoire, sujet qui mériterait d'être repris à l'échelle de la Cornouaille.

Ludovic JOLIVET souhaite s'assurer qu'il n'y a pas de CDI derrière ce projet. Roger LE GOFF répond qu'il n'y aura pas de CDI, s'agissant d'une opération transversale.

Isabelle ASSIH précise que le sujet fera l'objet d'un nouveau passage en Conseil d'administration pour validation du plan de financement.

Stéphane LE DOARE rebondit sur les friches portuaires, rappelle qu'il s'agit d'une compétence EPCI car compétence économique, mais estime que ces friches ne sont pas si nombreuses puisque l'on compterait en moyenne 3 porteurs de projets pour un même site. Il évoque également la notion d'AOT (autorisation d'occupation temporaire) qui interroge sur la valorisation des investissements.

Le sujet n'appelant plus de questions ni de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide l'engagement de principe de QCD sur les actions suivantes, sous réserve de financements suffisants du DLAL FEAMP/LEADER et Région. Cet

engagement de principe permet d'indiquer aux partenaires impliqués que QCD poursuit l'animation de ce projet et légitime une présentation en CUP.

- L'animation et la coordination du groupe de travail de valorisation de la filière pêche
- L'organisation et la coordination d'un événement collectif de valorisation de la filière pêche (recherche et accompagnement des acteurs, communication)
- Le recrutement d'un CDD de 18 mois à temps plein pour assurer la coordination et l'organisation de l'événement et l'animation des autres actions identifiées
- En conséquence, dépôt d'un dossier de demande de financement sur les fonds DLAL FEAMP (ou LEADER) avec la contrepartie Région, et la ligne sectorielle tourisme de la Région (une délibération plus précise avec un plan de financement sera proposé lors du Bureau du 23 mars 2021 et du Conseil d'administration du 20 avril 2021).

5. Désignation des représentants de QCD à la CCSPL du SDEF

Marc ANDRO présente le rapport.

Le sujet n'appelle pas de commentaires et la Présidente invite au vote.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, désigne comme représentants de QCD à la CCSPL du SDEF :

- Gilles SERGENT, membre du Bureau de QCD, représentant titulaire de la CCSPL du SDEF ;
- Nicolas KERLOCH, Responsable du pôle Transition énergétique de QCD, représentant suppléant de la CCSPL du SDEF.

6. Stratégie d'attractivité de la Cornouaille : plan d'actions annuel et recentrage des cibles

Marc ANDRO présente le rapport.

Il rappelle que l'attractivité est portée par une équipe de 3 personnes et qu'un groupe de travail a été mis en place notamment en vue la mise en valeur de talents. Compte tenu de la taille de l'équipe et du contexte sanitaire, il est proposé de recentrer les objectifs.

Si notre territoire semble relativement épargné par la crise COVID et par les effets du réchauffement climatique, et que l'économie locale a été relativement résiliente, la Cornouaille semble cependant confrontée à des problèmes de recrutement. L'INSEE a démontré que si un mouvement d'actifs vers la Bretagne n'était pas créé, le nombre total d'actifs sera en déclin.

Hervé HERRY évoque le manque de véritable identité reconnue pour notre territoire, même s'il est désormais doté d'une stratégie. Il souligne le fait que le « Pays de Cornouaille » est un concept dépassé et qu'il faut désormais parler de « Cornouaille ».

Il est proposé qu'en parallèle de vendre un poste dans une entreprise, on vende également le territoire. Ce recentrage ne signifie pas l'abandon de la mise en valeur des talents mais un passage à des plans d'actions annualisés.

Michel BOLLORE précise qu'il s'agit d'une démarche co-construite avec les élus et les acteurs socio-professionnels, et que cette stratégie sera exposée au comité de pilotage du 19 mars pour poursuivre

cette co-construction. Sont prévus notamment des témoignages d'entreprises qui rencontrent des difficultés à recruter.

Albert BILLON attire l'attention sur les difficultés pour les jeunes ménages à acquérir un bien immobilier dans le contexte de crise sanitaire. Il s'interroge sur la destination des nombreuses acquisitions immobilières sur le territoire, à savoir vocation à s'installer et travailler en Cornouaille ou à se confiner. Quel est le lien avec les nouvelles modalités de travail ? Est-on capables d'analyser la situation ?

Michel BOLLORE estime que, sur l'emballlement immobilier en Cornouaille, des outils d'observation doivent être mis en place. Il est d'avis qu'il s'agit vraisemblablement de valeur refuge. Un recul sera nécessaire pour une information durable.

Stéphane LE DOARE confirme que le COVID aura modifié de façon pérenne les modes de vie et l'appréhension de l'avenir. La démographie actuelle le démontre, puisqu' il semblerait que le taux de natalité diminue.

Marc ANDRO conclue en affirmant qu'il faut donner une véritable identité à la Cornouaille, forcer à la vendre, la faire raisonner et pour reprendre les propos d'Hervé HERRY, en finir avec la notion de « pays de Cornouaille ».

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide :

- **le passage à un plan d'actions annuel (printemps 2021-printemps 2022)**
- **le recentrage des actions autour des questions d'emploi et de recrutement**
- **le recentrage sur les cibles actifs et employeurs publics et privés (dans la double dimension endogène et exogène)**

7. Présentation du mode d'occupation des sols

Grégoire MARPILLAT présente l'outil de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation des sols.

Il rappelle qu'il s'agit d'un inventaire numérique de l'occupation du sol avec des données provenant de sources multiples. Cet outil de suivi va distinguer les différents espaces et fournir plusieurs indicateurs qui auront pour vocation à être utilisés pour différents documents d'urbanisme. Un premier état des lieux sera fait sur 2008 – 2018, puis une mise à jour sera effectuée tous les trois ans.

QCD a adhéré au consortium Adeupa-SIRS et par ce biais, les territoires de SCOT de Cornouaille deviennent adhérents.

François MARTIN souligne que ce projet, né dans le Finistère, est aujourd'hui un outil référentiel reconnu à par tous en matière de mesure de la consommation d'espace, et qu'une négociation est même en cours avec la Ministre pour une reconnaissance nationale éventuelle.

Michel BOLLORE rappelle qu'une étude sur les nouvelles formes d'habiter est parue en 2020 et qu'une nouvelle étude sur les ZAE va être publiée très prochainement, important sujet sur l'optimisation foncière.

Isabelle ASSIH insiste sur l'importance de renforcer l'entente nord-sud du Finistère, évoquant son rendez-vous imminent avec le maire de Brest.

Stéphane LE DOARE attire l'attention sur les difficultés rencontrées pour accueillir de nouveaux habitants, notamment avec le zéro artificialisation net ou les effets de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Il estime qu'on ne va pas loger dans des tours les 400 000 habitants supplémentaires annoncés par l'INSEE, alors que c'est ce système que tentent de fuir les Parisiens.

Michel BOLLORE considère qu'il s'agit d'une question politique. Le MOS est un outil d'observation qui permet de travailler sur du renouvellement. Il estime que l'on peut travailler assez finement pour répondre au moins partiellement à ces questions via, par exemple, des identifications de gisements fonciers comme déjà réalisés pour certains EPCI.

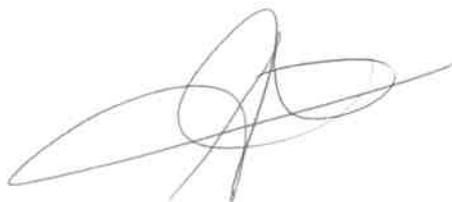
Le sujet n'appelant plus de commentaires, Isabelle ASSIH remercie les intervenants et rappelle que le calendrier des instances et autres dates clés figurent dans le dernier rapport de séance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente clôt la séance à 16h55.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et par le secrétaire.

La Présidente

Isabelle ASSIH

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Le Secrétaire

Stéphane LE DOARE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping initial 'S' followed by a series of connected loops and a long horizontal stroke at the end.

Annexes

Sujet	Annexes	Pages
1. Programme partenarial 2021	Délibération n° QCD 65.01	15 – 28
2. Modélisation de solutions de mobilités touristiques – modification du plan de financement	Délibération n° QCD 65.02	29 – 31
3. AMO pour l'aménagement de pôles de services vélo – modification du plan de financement	Délibération n° QCD 65.03	33 – 34
4. Opportunité à s'engager sur des actions de valorisation touristique de la filière pêche	Délibération n° QCD 65.04	35 – 38
5. Désignation des représentants de QCD à la CCSPL du SDEF	Délibération n° QCD 65.05	39
6. Stratégie d'attractivité de la Cornouaille : plan d'actions annuel et recentrage des cibles	Délibération n° QCD 65.06	41 – 45
7. Présentation du MOS : outil de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation du sol	Note d'information	47 - 51

Programme partenarial 2021

Projet de programme partenarial 2021 en annexe.

Le Conseil d'administration valide, à l'unanimité, le projet de Programme partenarial 2021

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Isabelle ASSIH

Quimper Cornouaille Développement

Programme partenarial 2021

Quimper Cornouaille Développement élabore chaque année un programme partenarial afin d'accompagner ses membres dans l'élaboration de leurs politiques publiques. Du fait du changement de mandature en septembre 2020, ce programme partenarial est réajusté au regard d'objectifs de clarification des missions de l'agence. Ainsi, en 2021, QCD entend répondre à quatre objectifs :

- être le lieu d'échange sur les enjeux à l'échelle de la Cornouaille,
- mutualiser des moyens d'ingénierie au service de tous ses membres,
- positionner la Cornouaille sur l'échiquier des territoires bretons,
- capitaliser sur des coopérations existantes tant entre membres de QCD qu'avec l'extérieur.

Le programme partenarial 2021, adopté par les instances de QCD, porte sur l'ensemble des champs d'activités dévolus à l'agence, à savoir les domaines de l'attractivité, de l'urbanisme, du développement économique et touristique, de la transition énergétique et de l'ingénierie de projets.

Ainsi, tenant compte de ces différents aspects, **le programme partenarial de l'agence se décline en cinq blocs :**

- Attractivité territoriale
- Urbanisme et aménagement
- Animation de la Destination touristique Quimper Cornouaille
- Transition énergétique et numérique
- Ingénierie de projets territoriaux

La rédaction d'un programme partenarial annuel répond à l'obligation légale qui est faite à QCD, de par son statut d'agence d'urbanisme obtenu en 2010 et agréée par l'Etat. Son statut correspond à l'exercice des missions prévues par l'article L132-6 du Code de l'urbanisme.

Cornouaille 2040

Quimper Cornouaille Développement a été créée il y a désormais plus de 11 ans. En 2012, les élus ont souhaité lancer une démarche prospective afin de définir un projet de développement cohérent pour la Cornouaille. L'agence a animé cette démarche et a intégré les orientations de ce travail dans les différentes actions développées depuis cette date. Afin de prendre en compte les évolutions démographiques ou institutionnelles, d'intégrer les transitions économiques, sociétales ou écologiques, et d'appréhender le monde après la crise sanitaire, il est apparu opportun de réinterroger ce projet. Ainsi, dès 2021, QCD lancera une nouvelle phase de réflexion intitulée Cornouaille 2040. Sans que cette liste soit exhaustive, Cornouaille 2040 passera en revue l'ensemble des leviers du développement territorial : agriculture, culture, économie, énergie, environnement, équipements, formation, habitat, infrastructures, innovation, insertion, jeunesse, mobilité, nautisme, numérique, pêche, ressources, santé, tourisme, transition écologique, vieillissement, vitalité associative...

Contrat de relance et de transition écologique

Les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) constituent le nouveau cadre de contractualisation entre les territoires et l'État. Il doit instituer une nouvelle relation de travail entre les collectivités, les acteurs locaux et les services de l'État et entendent répondre à la fois aux ambitions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. En Cornouaille, QCD accompagne les 6 EPCI du périmètre de la Cornouaille ouest pour rédiger et présenter un projet de territoire à cette échelle. Ce CRTE portera notamment sur 3 thématiques que sont les mobilités, la valorisation des déchets et la qualité de l'eau.

Présentation détaillée des activités portées au programme partenarial 2021

Projets de territoire

Quimper Cornouaille Développement **anime le contrat de partenariat Europe-Région Bretagne-Pays de Cornouaille 2014-2020 en lien avec la région Bretagne**. Dans ce cadre, l'équipe Ingénierie de projets territoriaux accompagne les acteurs socio-économiques cornouillais (entreprises, associations, collectivités) pour contribuer au développement durable du territoire et impulser des projets locaux. 30,7 millions d'euros sont mis à disposition du territoire pour la période 2014-2023 à travers des **fonds territorialisés régionaux et européens**. L'agence porte également la **démarche de CRTE** à l'échelle des 6 EPCI de la Cornouaille ouest. Le conseil de développement, organe consultatif, assure la représentation de la société civile en réunissant des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs.

Une stratégie de développement co-construite – Cornouaille 2030

En rappel, la stratégie cornouillaise de développement issue de l'étude prospective « Cornouaille 2030 » a permis de construire le contrat de partenariat qui engage la Région, le Pays, les communautés de communes et d'agglomération et la société civile *via* le Conseil de développement.

Le contrat de partenariat 2014-2023 se décline en 2 types de fonds :

- **les fonds Région** qui ont représenté une enveloppe de 23,5 millions d'euros sur 2014-2020,
- **les fonds européens territorialisés** qui représentent 7,2 millions d'euros sur 2014-2023 : ITI FEDER, LEADER et DLAL FEAMP.

Projets territoriaux

- Définition d'une **nouvelle stratégie de territoire** en co-construction avec les acteurs locaux en vue des futurs appels à candidatures ;
- accueil et **accompagnement des porteurs de projets** cornouillais ;
- animation et mise en réseau des acteurs ;

- accompagnement à l'**émergence de projets innovants** et collectifs ;
- constitution de dossiers complets, **suivi financier des maquettes** ;
- actions de communications en faveur des différents programmes ;
- réalisation de l'**évaluation des programmes** en cours ;
- organisation des instances du **Comité unique de programmation** et de la **Commission mer et littoral** ;
- participation aux réseaux régionaux, nationaux et européens.

Stratégie de la santé

- **Lancement d'une démarche de contrat local de santé (CLS)** à l'échelle de six EPCI cornouillais en coordination avec le CLS de CCA pour définir le programme d'actions pluriannuel afin de trouver des solutions pour une offre de santé de proximité.

Fonds européens territorialisés

- Présentation de nouveaux projets poursuivie :
 - Pour le DLAL FEAMP : jusqu'au printemps 2021 et le paiement des dossiers jusqu'en juin 2023.
 - Pour LEADER : jusqu'à fin 2021 et le paiement des dossiers jusqu'à fin 2024.
- En 2021 et 2022 **évaluation des programmes DLAL FEAMP et LEADER.**
- Montage des **candidatures aux futurs programmes DLAL FEAMP et LEADER** en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire et sur la base d'une stratégie de développement local du territoire.

L'intégralité de l'enveloppe Région a été consommée. Cependant, de nouveaux dispositifs régionaux sont en cours de finalisation. Si l'échelle EPCI est privilégiée, des actions stratégiques sur des périmètres de SCOT ou pays pourraient néanmoins être financées.

Des appels à projets publics et privés se multiplient, privilégiant l'échelle du bassin de vie pour favoriser l'émergence de démarches collectives et innovantes sur ce périmètre.

Conseil de développement Cornouaille

Le mandat actuel est arrivé à échéance fin 2020. Une refonte des instances du Conseil de développement (CD) sera menée au premier trimestre 2021 dans un contexte où l'obligation de parité s'impose par la Loi Notre et conditionne l'aide régionale au Conseil de développement. Le rôle du Conseil de développement est également réinterrogé à l'occasion de la modification des statuts de l'Agence.

QCD accompagne le Conseil de développement, notamment :

- rencontres de l'ensemble des EPCI cornouillais pour renouveler les instances et redéfinir le rôle du CD ;
- réflexion sur tout sujet de développement territorial à l'échelle de la Cornouaille ;
- participation au CUP ;
- organisation de séminaires et instances du Conseil de développement de Cornouaille ;
- participation au réseau régional des CD bretons ;
- implication dans les projets portés par l'agence (Contrat local de santé, Contrat de relance et de transition écologique...).

Urbanisme et aménagement du territoire

Le renforcement de l'INTERSCOT dans une perspective de convergence des politiques de planification à l'échelle cornouaillaise et la réflexion sur l'échelle la plus pertinente pour les questions de planification (SCOT Cornouaille) a été défini comme priorité de la mandature en commission aménagement de QCD. Pour ce faire, un travail de coordination INTERSCOT est prévu sur la mandature. L'ensemble des travaux sur les thématiques de l'aménagement du territoire (habitat, foncier, économie, commerce, mobilités, énergie...) alimente la réflexion engagée en termes de stratégie territoriale et de convergences des politiques de planification à l'échelle de la Cornouaille. Pour répondre à ces enjeux, la relance d'un travail **INTERSCOT** associant plus fortement les élus des différents SCOT sera par conséquent formalisée en 2021.

Politiques de l'habitat

- Production et animation de **l'observation de l'habitat** ;
- accompagnement pour **l'élaboration des programmes locaux de l'habitat (PLH)** (CCA, Pays Bigouden Sud et du Haut Pays Bigouden) ;
- assistance de Quimper Bretagne Occidentale pour la **structuration de ses observatoires spécifiques** à l'habitat (copropriétés, loyers, logements sociaux).

Observation foncière

- Déploiement du **Modèle d'occupation du sol (MOS)** en lien avec les trois SCOT ;
- mise en œuvre du **référentiel foncier Quimper Bretagne Occidentale** ;
- **réinvestissement sur les problématiques urbaines** et une meilleure coordination des acteurs cornouaillais sur les projets urbains structurants ;
- diagnostic et atlas des zones d'activités économiques (ZAE).

Suivi de la planification cornouaillaise et coordination de l'INTERSCOT

- **Conduite du Symescoto**, instruction de ses avis et délibérations ;
- **révision du SCOT de l'Odet** afin de prendre en compte les nouvelles dispositions de la loi ELAN et intégrer le recours contre le volet commerce du SCOT ;
- **modification allégée afin de prendre en compte la loi ELAN** sur les secteurs déjà urbanisés (SDU) ;
- assistance aux communes du territoire du SCOT dans leurs procédures de PLU, sous l'angle de compatibilité au SCOT.
- **Conduite du groupe de travail INTERSCOT** (élus et techniciens) ;
- **tenue des indicateurs de suivi** communs sur les thématiques de travail des SCOT ;
- **participation à la mise en application du schéma régional de développement durable et d'équilibre des territoires (SRADDET).**

Stratégies économiques, commerciales et territoriales

- **Démarche participative avec les collectivités et acteurs locaux sur les enjeux du commerce** (connaissance de l'écosystème commercial, des problématiques d'emploi, de planification, d'évolution des modes de consommations et de développement du e-commerce) ;

- développement de l'**observatoire du commerce**.
- Travail sur l'**armature urbaine bretonne dans le cadre du programme « Petites villes de demain »** ;
- animation du **Programme petites villes de demain** en lien avec les agences d'urbanisme de Brest et Lorient en réponse à la sollicitation des services de l'État (Audierne-Plouhinec, Briec, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Rosporden) ;
- diagnostic et assistance à l'élaboration du **projet communautaire de Quimper Bretagne Occidentale et du projet de territoire Pays Bigouden Sud**.

Mobilités et déplacements

- Accompagnement des stratégies locales dans le cadre de la prise de compétence des EPCI en matière de mobilités quotidiennes (trajets professionnels, scolaires, ...) et coordination avec les mobilités touristiques afin de répondre aux besoins émergents des populations et des visiteurs cornouaillais.

Observation territoriale

- **Édition de la lettre d'information trimestrielle de QCD** portant sur les questions de développement et d'urbanisme ; édition d'un document d'observation, sous forme de **chiffres clés de Cornouaille** ;
- développement de **Datagence Bretagne** (Portail de données d'observation territoriale) pour répondre aux différentes sollicitations des membres (diagnostics territoriaux, obligation légale dans le cadre des PLH, sollicitations spontanées...);
- édition de la **frise de l'aménagement de la Cornouaille** permettant de mieux qualifier les travaux de prospective urbaine.

Attractivité territoriale

L'objectif visé par les actions de marketing territorial menées par QCD est de retenir (cible endogène) et attirer (cible exogène) des actifs, des porteurs de projets créateurs d'emploi (attractivité économique), des jeunes et des familles (attractivité résidentielle). Ainsi, l'enjeu de la stratégie d'attractivité est de favoriser le développement économique et la création d'emplois en Cornouaille. En 2021, pour répondre aux besoins des cibles visées dans la stratégie développée depuis 2016, une attention particulière est portée à la réponse à apporter aux **questions d'emploi et de recrutement** en déployant un programme d'actions centré sur deux cibles : **les employeurs, privés et publics** d'une part, afin de les **accompagner dans leur démarche de recrutement** et de management, et **les actifs** d'autre part, afin de leur permettre de mieux appréhender le marché de l'emploi cornouaillais. Ces actions seront renforcées par la poursuite du renforcement de la **notoriété et de la fierté territoriale** à l'intérieur comme à l'extérieur et de la **valorisation de la filière aliment**. Le programme d'actions sera priorisé par le COPIL attractivité pour une période 2021 – 2022.

Animation de la démarche d'attractivité

- **Animation de la démarche de co-construction de la politique d'attractivité ;**
- organisation d'un **évènement à destination des partenaires de la démarche (collectivités et acteurs socio-professionnels)** sous forme de plénière ;
- participation aux **évènements du réseau des collectivités bretonnes** engagées dans des démarches de marketing territorial (animé par Bretagne Développement Innovation).

Renforcement de la notoriété territoriale par la mise en avant des talents

- **Mise en avant des talents** par une nouvelle **série de portraits de talents (portraits vidéo, interviews, photos)** et optimisation de la visibilité de ces portraits ;
- **animation de la plateforme attractivité** (site internet quimpercornouaille.bzh) **et des réseaux sociaux.**

Promotion de l'attractivité de Quimper Cornouaille

- Édition d'un **livret généraliste à destination des actifs** portant sur les atouts de la Cornouaille ;
- **diffusion des packs attractivité** pour les évènementiels ;
- production et organisation d'une banque de contenus à destination des partenaires et entreprises.

Accompagnement des employeurs pour faciliter le recrutement et la fidélisation des salariés

- **Diagnostic difficultés de recrutement** cadres et techniciens supérieurs ;
- **édition d'un livret pour conseiller les entreprises** sur le recrutement ;
- co-construction avec le groupe de travail attractivité d'un **évènement à destination des employeurs ;**
- création d'un **réseau de recruteurs** (dirigeants, DRH, cabinets de recrutement...) et mise en place d'une **marque employeur territoriale ;**
- **réalisation d'un site internet à destination des personnes en recherche d'emploi et de l'emploi du conjoint** (meilleure coordination des sites dédiés à l'emploi).

Actions emploi à destination des actifs

- **Rédition du guide à destination des actifs « S'installer à Quimper Cornouaille » ;**
- **insertion sur la plateforme nationale « Paris je te quitte » et réalisation d'un film ;**
- **formalisation d'un pass bienvenue pour les nouveaux actifs.**

Valorisation des filières majeures

- **Promotion de l'innovation dans les entreprises de l'aliment en lien avec les collectivités :** conférences, forums, ateliers professionnels ;
- **valorisation de la filière aliment** en capitalisant sur ses atouts dans une perspective d'attractivité,
- **animation de la filière en mettant en réseau les acteurs :** nouvelles actions, actions transversales, animation et gestion du projet.

Animation de la Destination touristique Quimper Cornouaille

L'échelle de la Cornouaille correspond à un bassin de fréquentation et de consommation de la clientèle touristique. Fin 2018, la Destination touristique Quimper Cornouaille a défini une **stratégie de développement touristique intégrée**, associant les acteurs publics et privés du territoire. Elle sert de critère de financement et d'accompagnement des actions par la région Bretagne. Le **schéma régional du tourisme et des loisirs 2020-2025**, voté le 15 octobre dernier, a été construit en capitalisant sur les 10 stratégies des Destinations touristiques. Ainsi, QCD assure le rôle de coordination pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique en partenariat avec les EPCI et les OT, le financement des projets et l'animation. Cette stratégie comme l'ensemble des actions portées par QCD a vocation à accompagner les acteurs locaux vers le renouvellement de l'offre **vers le tourisme durable**.

Les travaux d'élaboration de la stratégie ont fait l'objet d'une forte concertation entre acteurs du tourisme et définissent **48 fiches-actions** réparties en 5 axes :

- Accès au territoire et mobilités ;
- Savoir-faire, créativité, patrimoine et culture vivante ;
- Accès à des sites mythiques par l'itinérance et le nautisme ;
- Accueil, qualification et communication ;
- Ingénierie, organisation et gouvernance.

Valorisation de l'identité cornouaillaise avec ses savoir-faire et la culture bretonne

- Mobilisation des partenaires dans un groupe de travail **savoir-faire et pêche** ;
- valorisation touristique de la filière pêche ;
- poursuite de l'accompagnement du CIDREF pour la **structuration de la route du cidre en Cornouaille** ;
- discussions en cours avec la CCI pour proposer un **accompagnement aux entreprises** volontaires à la **montée en qualité de leur visite** ;
- mobilisation des partenaires dans un groupe de travail « culture et tourisme » pour l'émergence de projet de **valorisation touristique de culture**.

Développement de l'itinérance randonnée et nautisme

- Poursuite de la réalisation du **schéma d'accueil des camping-cars** ;
- coordination des partenaires sur **l'itinérance vélo** (qualification des hébergements marchands) ;
- suivi du **projet régional GR34** (démarche Ti Hub régionale) ;
- finalisation de **l'élaboration du schéma des pôles de services** le long des itinéraires structurants, puis lancement de l'AMO pour permettre aux communes ou EPCI de déposer un dossier de financement ;
- organisation de **journées techniques vélos** pour informer les acteurs publics et privés sur les bonnes pratiques d'accueil ;
- suivi des travaux régionaux et relai de la démarche en Cornouaille dans le cadre **schéma boucles cyclables** ;
- réalisation d'un reportage photos ou vidéos sur l'itinérance vélo ;
- suivi et émergence des **projets nautiques** intégrés (actuellement Pays Bigouden Sud) , notamment par la valorisation du nautisme léger en lien avec les publics jeunes.

Partage des outils print et digitaux

- Édition de la **carte touristique** à 46 000 exemplaires et diffusion plus grande chez les professionnels avec les blocs de cartes détachables ;
- édition numérique du **Cornouaille Animation** qui intégrera désormais les loisirs ;
- **blog #macornouaille** : des articles orientés « savoir-faire ».
- **Accompagnement des socio-professionnels à la vente en ligne** avec l'enjeu de favoriser la consommation d'activités touristiques en Cornouaille et de faciliter un paiement sans contact (contexte COVID).

Observation de l'économie touristique

- **Observation de la fréquentation** et de l'offre touristique sur la Destination : achat de données au CRT, Flux Vision ;
- publications observatoire ;
- animation réseaux ;
- réunions d'informations.

Coordination : gouvernance / relations partenaires

- **Animation du site « professionnel » procornouaille.com** et newsletters à destination des socio-professionnels en fonction de l'actualité.

Ingénierie, accompagnement et animation des acteurs

- **Accompagnement des porteurs de tous projets touristiques** (conseils, dossier de demande d'aides) ; accompagnement des socio-professionnels au **repositionnement de leur offre vers le tourisme durable** (conférences en visioconférence, ateliers collectifs, accompagnement individuel au numérique).
- Partenariat technique du Comité régional du tourisme pour le **Fond tourisme durable distribué par l'ADEME** pour financer des investissements et des actions de transition écologique des hébergements et des restaurants.

Transition énergétique et numérique

La mission principale du pôle transition énergétique de Quimper Cornouaille Développement consiste à **conseiller les particuliers et acteurs locaux afin qu'ils s'engagent davantage dans la transition énergétique en lien avec le CRTE**. Cette transformation sociétale, indispensable vis-à-vis du dérèglement climatique, nécessite d'être accompagnée localement. **Réseau TYNEO est le dispositif cornouaillais d'information** aux ménages et aux professionnels sur la rénovation énergétique des logements. En 2021, ce réseau se restructure de manière à mieux **répondre aux objectifs du programme d'information « service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » (SARE)**. Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque FAIRE.

Réseau TYNEO, le service de conseil à la rénovation énergétique en Cornouaille

- Relance du **comité de pilotage de réseau TYNEO** ;
- renforcement du lien et des échanges avec EPCI du territoire.
- Adaptation des procédures permettant de répondre aux attentes des actes métiers du SARE (conseil de 1^{er} niveau et conseil personnalisé) ;
- **développement du service accompagnement des ménages**, comprenant notamment la réalisation d'une **évaluation énergétique à la suite d'une visite à domicile** ;
- relance d'une **campagne de communication de Réseau TYNEO** (canaux de diffusion à déterminer) ;
- développement de la présence de Réseau TYNEO sur les réseaux sociaux et finaliser la campagne digitale (Facebook & Google ads) engagée fin 2019 ;
- mise à jour du site internet de Réseau TYNEO ;
- participation aux **salons habitats du territoire** et aux diverses manifestations des EPCI.
- Révision des **conventions avec les partenaires** de Réseau TYNEO (DDTM, CMA) ;
- **relance des échanges avec les artisans**, suite à l'arrêt du service mise en relation des professionnels chartés Réseau TYNEO avec les particuliers ;
- **développement des partenariats** avec les banques, agences immobilières, notaires, courtiers travaux... à savoir tous les acteurs qui jouent un rôle au moment de l'acquisition d'un bien.

Transition énergétique, une dynamique locale

- **Participation au comité de pilotage de Breizh Transition** qui prépare la prochaine manifestation qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2021.
- Accompagnement des EPCI dans **l'évaluation de potentiels locaux, l'élaboration de feuilles de routes ou encore l'accompagnement de projets, notamment PCAET**.
- Relance de la **commission Transition énergétique** pour échanger des sujets transversaux à la Cornouaille.
- Participation aux **instances régionales telle la Conférence bretonne de la transition énergétique** ;
- **suivi des travaux de planification des énergies marines renouvelables** à l'échelle régionale (GT EMR de la CRML) ;
- participation aux travaux du CLER, réseau pour la transition énergétique auquel adhère QCD.

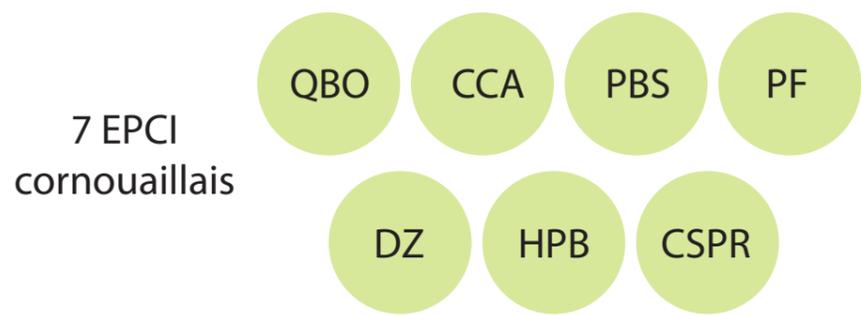
Transition numérique

- Relance de la commission numérique et THD ; travail sur les enjeux du numérique en Cornouaille (notamment sur la question des usages numériques).

En conclusion, le programme partenarial 2021 de Quimper Cornouaille Développement entend répondre aux enjeux de coopération à l'échelle de la Cornouaille. En 2021, la volonté exprimée par les élus de consolider l'Agence autour d'un projet de territoire renouvelé, intitulé « Cornouaille 2040 », permettra de réévaluer la volonté de travailler ensemble pour un développement équilibré et durable de la Cornouaille.

ENJEUX DE COOPÉRATION À L'ÉCHELLE CORNOUAILLAISE

- Échanger sur les enjeux à l'échelle de la Cornouaille
- Mutualiser des moyens d'ingénierie au service de tous
- Positionner la Cornouaille sur l'échiquier des territoires bretons
- Capitaliser sur des coopérations existantes entre membres de QCD et extérieures



et ensemble des partenaires à l'échelle cornouaillaise

travail collectif à la définition d'un projet répondant aux enjeux cornouaillais

PROJET

définition des thématiques partagées

CRTE

signature par les EPCI et négociation directe sur les projets

accompagnement des membres dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques

Cornouaille 2040

intégration des thématiques partagées au projet cornouaillais

animation et mise en œuvre

adaptation de l'outil d'ingénierie mutualisée

OUTIL

MISSIONS HISTORIQUES

- aménagement du territoire (habitat, foncier, observation...)
- attractivité
- développement des filières (tourisme, aliment, maritime, numérique)
- conseil en transition énergétique
- ingénierie de projets

QCD

QUELLES MISSIONS NOUVELLES ?

- mobilité
- santé
- ...



QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ET À L'AMÉNAGEMENT DE LA CORNOUAILLE

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DANS LA CONDUITE DE LEURS POLITIQUES PUBLIQUES

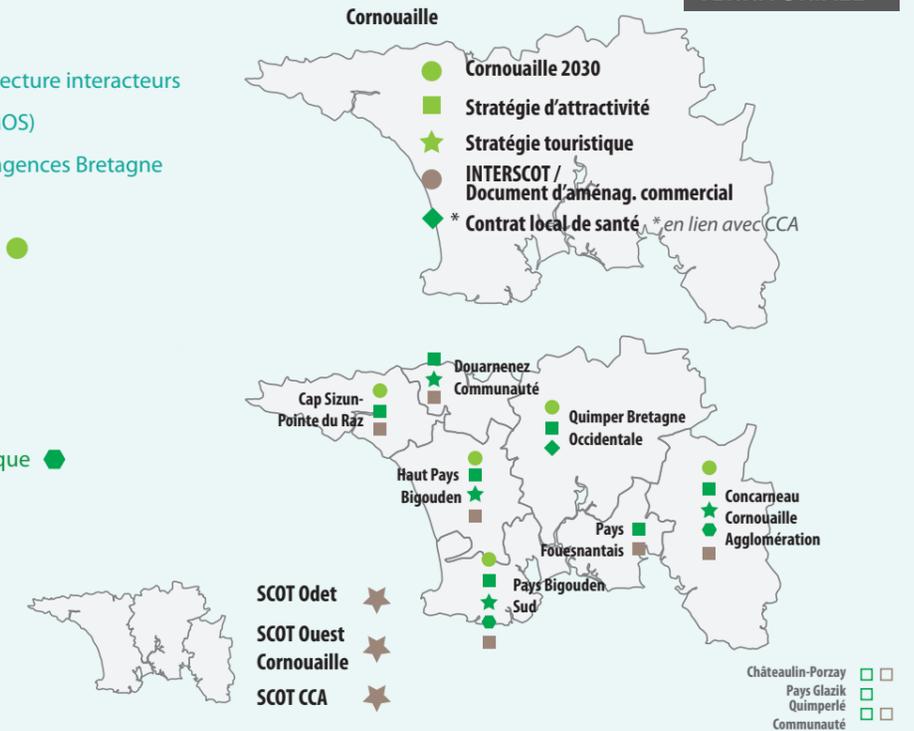
MISSIONS D'AGENCE D'URBANISME

- Observation analyse des évolutions urbaines
- Contribution à la définition des politiques d'aménagement et de développement
- Préparation des projets d'agglomération, métropolitains et territoriaux
- Définition des politiques d'aménagement et de développement
- Elaboration des documents d'urbanisme et de planification

PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS 2010

- Observatoire de l'habitat > Comité de lecture interacteurs
- Foncier > Mode d'occupation du sol (MOS)
- Socio-démographie / économie > Datagences Bretagne
- Tourisme
- Projets de territoire / communautaire
- Attractivité et filières
- Politique touristique
- Programmes locaux de l'habitat
- Référentiels fonciers
- Stratégie de développement économique espaces à vocation économique
- Contrat local de santé
- Sensibilisation aux PLUI
- Évaluation / bilan SCOT
- Démarche INTERSCOT

DÉCLINAISON TERRITORIALE



Au titre d'agence d'urbanisme (90 % de l'activité)

Au titre de la stratégie économique

Au titre d'agence locale pour l'énergie et le climat

ORGANISATION QUIMPER CORNOUAILLE DÉVELOPPEMENT

Projets de territoire

- Projet « **Cornouaille 2040** »
- Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)
- Stratégies de développement local** avec les acteurs locaux
- Stratégie de la santé (CLS)**
- Ingénierie territoriale**, appel à projets
- Accompagnement de **porteurs de projets**
- Animation, gouvernance et **gestion de programmes territorialisés** (LEADER, DLAL FEAMP)

Aménagement

- Politiques de l'**habitat**
- Observation **foncière**
- Suivi de la planification et coordination de l'**INTERSCOT** (partage des enjeux d'aménagement)
- Stratégies économiques, **commerciales** et territoriales
- Mobilités** et déplacements
- Suivi des projets urbains

Attractivité

- Lobbying sur les grands **enjeux d'accessibilité**
- Actions emploi** en lien avec les recruteurs et les actifs
- Renforcement de la **notoriété de la Cornouaille** au travers des talents
- Valorisation des filières** majeures (aliment, maritime, tourisme)

Tourisme

- Accès au territoire et **mobilités**
- Savoir-faire, créativité**, patrimoine et culture vivante
- Accès à des sites mythiques par l'**itinérance** et le **nautisme**
- Accueil, qualification et communication...
- Ingénierie** et gouvernance
- Accompagnement des **porteurs de projets touristiques**

Énergie

- Réseau TYNEO**, service de conseil et de rénovation énergétique
- Accompagnement des EPCI (**potentiels, projets...**)

Numérique / usages

Conseil de développement

- Réflexions thématiques
- Avis sur les projets de territoire

Observation territoriale

Modélisation de solutions de mobilités touristiques – modification du plan de financement

Rappel

Lors du conseil d'administration de février 2020, le portage d'une étude de faisabilité et de modélisation de solutions de mobilités touristiques a été validé dans le cadre d'un appel à projet régional apportant 40 % de financement « Premier/dernier kilomètre ».

Cette étude de faisabilité est prévue dans un contexte d'adaptation des territoires au changement climatique où il est devenu nécessaire de répondre aux attentes des visiteurs (arrivés sur place), en proposant différentes solutions de mobilités touristiques (servant aussi le quotidien) alternatives à la voiture personnelle et individuelle. Le diagnostic des solutions de déplacements touristiques qui avait été conduit en interne en 2016-2017, avait fait émerger les pistes d'actions suivantes :

- Développer les solutions de type offre « porte-à-porte » en intégrant les prestataires locaux ;
- Améliorer les services pour optimiser les temps d'attente ;
- Identifier sur les territoires volontaires en Cornouaille les solutions proposées par des hébergeurs à leurs clients et les attentes afin d'étudier la faisabilité d'une action collective ;
- Étudier la faisabilité de nouvelles liaisons transversales par exemple en haute saison touristique ;
- Expérimenter des pass transports & tourisme ;
- Améliorer l'accès et la diffusion de l'information entre acteurs touristiques et acteurs du transport ;
- Outiller les professionnels du tourisme pour délivrer une information qualitative sur les transports ;
- Approfondir la connaissance des attentes et retours clients en réalisant une enquête de terrain.

Ces pistes d'actions ont été intégrées dans la stratégie de développement touristique de la Destination Quimper Cornouaille, dont le 1^{er} axe est d'« optimiser l'accès et les déplacements pour fluidifier le parcours des clientèles en séjour ou en itinérance ».

Afin de donner suite au diagnostic livré en 2017, l'étude permettra de modéliser des solutions de mobilités touristiques, intégrant un approfondissement des connaissances sur les attentes visiteurs (enquête) et des supports de communication.

Le budget total prévu pour cette étude et le kit de communication est de 80 000 €, à répartir sur 2 ans dans le budget de QCD (40 000 € était prévus au budget tourisme en 2020 mais non réalisé).

Rappel des objectifs

- Faciliter l'émergence de solutions de mobilités multi et intermodales plus durables, équitables, fluides et disponibles (pour le visiteur et pour l'habitant) portées par des opérateurs privés ou publics ;
- Inciter les hébergements touristiques et les activités mutualiser des solutions de déplacement pour leurs clients ;
- Favoriser des solutions de mobilités touristiques qui pourront servir également l'habitant ;
- Déployer des formes de communication en phase avec les évolutions sociétales pour informer efficacement l'utilisateur ;
- Informer les acteurs touristiques pour en faire des prescripteurs.

Les résultats attendus

- Fournir une analyse des flux et identifier les attentes des visiteurs pour les déplacements potentiels hors voiture sous la forme d'étude de marché ;
- Modéliser des solutions de déplacement sans voiture entre les Gares ou l'aéroport et les « zones » d'hébergements touristiques, entre les zones d'hébergement et les sites d'activités touristiques, et en desserte de l'itinérance ;
- Analyser la faisabilité technique et économique de chaque solution dans le but d'être utilisée par des opérateurs privés ou publics.

Pour le suivi et la mise en œuvre, Quimper Cornouaille Développement a sollicité un financement LEADER pour un poste « mobilités touristiques » sur ½ ETP. Son action s'étendra uniquement au périmètre des EPCI adhérentes à QCD.

Au mois de février il était prévu de solliciter

- Le FEDER dans le cadre de l'AAP Régional « Premier/dernier kilomètre » à hauteur de **32 000 €**
- L'enveloppe Région du contrat de partenariat Europe-Région-Pays à hauteur de **24 000 €**

Selon le plan de financement suivant

Dépenses		Recettes	
Etude	75 000 €	AAP « Premier/dernier Kilomètre »	32 000 €
Kit de communication	5 000 €	Contrat de partenariat	24 000 €
		Autofinancement QCD	24 000 €
Total	80 000 €	Total	80 000 €

Depuis, les fonds Région sont arrivés à épuisement. Il n'est plus envisageable de solliciter le contrat de partenariat.

Afin de pouvoir continuer à solliciter le FEDER dans le cadre de l'AAP régional, il est nécessaire d'ajuster le plan de financement affichant le niveau d'engagement de QCD, si le projet était poursuivi.

Dépenses		Recettes	
Etude	75 000 €	AAP « Premier/dernier Kilomètre »	32 000 €
Kit de communication	5 000 €	Autofinancement QCD	48 000 €
Total	80 000 €	Total	80 000 €

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

- valide le plan de financement présenté ci-dessus ;
- autorise la Présidente à solliciter les subventions auprès de la Région dans le cadre de l'AAP à hauteur de 32 000 € ;
- et autorise la Présidente à solliciter les subventions auprès de la Région dans le cadre du Contrat de partenariat à hauteur de 24 000 €.

La Présidente,



Isabelle ASSIH

AMO pour l'aménagement de pôles de services vélo Modification du plan de financement

Lors du Conseil d'administration de QCD du 4 décembre 2020, le projet d'AMO pour l'aménagement de pôles de services vélo et son plan de financement ont été validés.

Pour rappel, la commande d'AMO fait suite à une phase schéma pour la structuration d'une offre cadencée et hiérarchisée de pôles de services vélo le long d'itinéraires cyclables structurants de la Destination Quimper Cornouaille. Il s'agit de :

- Réaliser un guide de bonnes pratiques pour l'accueil des cyclotouristes ;
- Réaliser des études pré-opérationnelles sur environ 20 pôles (aménagements paysagers, réseaux, dimensionnement, signalétique, gestion, procédures réglementaires, etc.) ;
- Accompagner les maîtres d'ouvrages dans la préparation de leur plan de financement (groupement de commandes, sources de financements).

Le plan de financement prévisionnel proposé initialement prévoyait une subvention de la Région :

Dépenses		Recettes	
AMO – aménagement des pôles de services vélo	40 000€	Région (volet 3) – 50%	20 000 €
		QCD	20 000 €
TOTAL	40 000 €		40 000€

Avec l'approfondissement du cahier des charges et la prise en compte des besoins, il est apparu que le montant prévu serait un peu juste. D'autre part le Département a indiqué pouvoir apporter une subvention à hauteur de 20 %. Aussi, tout en maintenant l'autofinancement initial de QCD, **un nouveau plan de financement est proposé :**

Dépenses		Recettes	
AMO – aménagement des pôles de services vélo	50 000€	Région (volet 3) – 50%	20 000 €
		Département – 20 %	10 000 €
		QCD	20 000 €
TOTAL	50 000 €		50 000€

Ce plan tient compte des éléments suivants :

- Un soutien possible par le Département à hauteur de 20 %.
- Une aide régionale déjà accordée en 2020 et qui ne sera pas possible de réévaluer.
- Un nombre de pôle à accompagner sans doute plus important qu'estimé au départ et qui pourrait nécessiter une augmentation de budget de 10 000 €.
- Une participation de QCD qui n'évolue pas entre la première et la deuxième proposition.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité,

- **valide ce nouveau plan de financement**
- **et autorise la Présidente à solliciter le Conseil départemental.**

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Isabelle ASSIH

Opportunité à s'engager sur des actions de valorisation touristique de la filière pêche

CONTEXTE

En lien avec la stratégie de développement touristique de la Destination Quimper Cornouaille qui prévoit la valorisation des savoir-faire, et à l'occasion d'un accompagnement des restaurateurs pendant la fermeture liée à la crise sanitaire, une webconférence a été organisée en juin 2020 sur la filière pêche et l'approvisionnement en poissons.

Depuis, un groupe de travail pluri-partenarial s'est constitué dont l'objectif s'est orienté vers l'élaboration d'actions communes de la valorisation de la filière pêche pouvant être partagées / portées par différents acteurs volontaires :

- Quimper Cornouaille Développement
- l'union des mareyeurs Français (UMF)
- Le comité départemental des pêches (CDPMEM29)
- L'ABAPP
- Association des Restaurateurs Pointe Bretagne
- Université des sciences et des pratiques gastronomiques (USPG)
- Offices de tourisme volontaires
- CCIMBO, service tourisme
- Finistère 360
- Parc Naturel Marin d'Iroise

Après avoir dressé un certain nombre de constats, les enjeux suivants ont été dégagés :

- Favoriser la compréhension d'un écosystème économique local, riche, dense, créateur d'emplois, par la structuration d'un réseau d'acteurs autour d'une feuille de route commune
- Consommer durablement (mieux et en proximité)

3 objectifs ont été identifiés pour y répondre, et pour chacun d'entre eux des actions qualifiées comme prioritaires :

- Mobiliser les restaurateurs comme ambassadeurs d'une autre façon de consommer du poisson :
 - Former à la cuisine du poisson dans les lycées hôteliers
 - Journées d'échange savoir-faire (resto/mareyeurs/pêcheurs)
 - Reconnaissance des restaurants proposant un poisson du jour à la carte
- Structurer une offre de découverte touristique de la filière pêche :
 - Médiation de contenus scientifiques sur la pêche
 - Scénarisation des espaces portuaires
 - Mise en réseau des sites / espaces
- Redorer l'image de la pêche et des métiers :
 - Interventions en primaire et secondaire
 - Collecte et diffusion de récits jeunes pros

Une action transversale à ces objectifs a été plébiscitée : coordonner un **événement collectif "Semaine de la pêche"** en proposant à tous types d'acteurs d'organiser une animation en lien (modèle "fête de la Bretagne").

Ces actions de valorisation d'un savoir-faire rejoignent également un travail tout juste initié par le CRT Bretagne. La Cornouaille est un territoire qui concentrent de nombreuses offres de découverte. L'appétence du public est grandissante sur ce sujet.

Du fait de la pluri-disciplinarité du groupe et de la diversité des actions proposées, plusieurs services de QCD sont associés au suivi du projet : pôle ingénierie de projets animation des programmes DLAL Feamp et LEADER, lalys, le pôle tourisme.

ENGAGEMENT DE PRINCIPE DE QCD

Il est proposé au Bureau de déterminer l'engagement de QCD pour l'animation et/ou le portage de certaines actions.

1. **Un événement collectif « semaine de la pêche »** permettrait à l'ensemble des acteurs concernés de proposer une action/animation en lien avec la pêche à la hauteur de leurs possibilités : restaurateurs, musées, offices de tourisme, guides touristiques, collectivités, pêcheurs, mareyeurs, conserveurs, pôle emploi, lycées, formations, CCIMBO etc. A l'image de la fête de la Bretagne, une « semaine de la pêche » aurait pour objectif de mettre en lumière toute une économie sur son territoire et tout un territoire en lien avec une filière économique. **Dans ce projet, il est proposé que QCD assure un rôle de coordination de l'événement, recherche et accompagnement des partenaires pour proposer des animations, et de portage de la partie communication.**

Un événement en février 2022 (semaine de la pêche durable), ou au printemps 2022 est visé, laissant un délai suffisant pour l'organisation.

2. La structuration d'une offre de découverte est également un volet important des actions visées. Dans le cadre de la Destination, QCD, sans nécessairement tout porter, a **un rôle d'animation, d'accompagnement à l'émergence et au portage d'actions visant la valorisation touristique de la filière pêche** : montée en compétences collective sur la filière pêche (échanges de savoir-faire, sensibilisation des hébergeurs et des professionnels du guidage), scénarisation des espaces portuaires, itinérance de port en port, mise en réseau des acteurs, etc.
3. Les acteurs du groupe de travail ayant confirmé l'intérêt de se réunir régulièrement sur le sujet afin de croiser les informations sur les actions portées par les uns et par les autres, il est proposé de **maintenir une implication dans l'animation et la coordination de ce groupe.**

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Le **recrutement** d'un CDD permettrait d'animer et coordonner l'organisation de l'événement et l'animation des autres actions identifiées.

Ainsi les actions actuelles du tourisme se poursuivront dans leur intégralité : coordination de la destination, itinérance vélo, culture bretonne, valorisation des savoir-faire, éditions, numérique, camping-cars, tourisme durable, etc.

L'ingénierie disponible au tourisme assurerait la coordination de l'ensemble.

Le **financement** sur le DLAL FEAMP pourrait être sollicité pour financer certaines actions.

ANNEXE :

Détails sur l'opportunité

Des intérêts croisés

- L'intérêt du grand public : la découverte de nouveaux produits, d'une consommation de poissons diversifiés. Une opportunité de s'engager pour l'économie de leur territoire. De nouvelles occasions de visites. Des opportunités d'emploi.
- L'intérêt des pêcheurs et de la filière : Susciter l'intérêt du public pour leurs métiers et leurs savoir-faire ; Mieux vendre les produits de la pêche
- L'intérêt des restaurateurs : donner une occasion de plus aux clients de consommer au restaurant ; faire valoir leurs techniques et leur métier ; montrer leur engagement pour l'économie locale.
- L'intérêt écologique : à l'heure où la consommation mondiale de poissons n'a jamais été aussi importante, il est d'un grand intérêt de préserver les ressources, en favorisant une consommation plus diversifiée.

CONSTATS

	Forces / Opportunités	Faiblesses / Menaces
Filière pêche	<ul style="list-style-type: none">- Une filière vivante, créatrice d'innovations, d'emplois- Le métier de pêcheur emblématique.- Une filière qui a façonné le territoire, a laissé un patrimoine dense et riche- Existence d'initiatives pour la vente de proximité	<ul style="list-style-type: none">- Une dégradation de l'image de la pêche auprès du grand public renforcée par des actions percutantes de la part des associations environnementales et ONG- Une faible attractivité de la profession : diminution des marins assurant une régularité d'approvisionnement- Un manque de communication entre les différents maillons de la filière- Une fragilisation de la biodiversité marine- Pression sur la bande côtière
Consommation à domicile ou en restauration	<ul style="list-style-type: none">• Un produit avec des bienfaits nutritifs• Des restaurateurs déjà engagés et volontaires• Un large choix de produits ultra-frais• Une tendance à consommer local et à s'engager pour les producteurs / entreprises de son territoire	<ul style="list-style-type: none">- Des habitudes de consommation par les clients tournées vers des espèces nobles- Une demande peu diversifiée et standardisée vers des poissons calibrés, prêts à cuire- Une méconnaissance des modes et zones de pêche, des intermédiaires et des différents lieux de vente.- Des techniques culinaires en perte
Découverte touristique	<ul style="list-style-type: none">- Très fort attrait du public pour les moments de débarque du poisson, les visites de ports ou de criée- Recherche d'une consommation au « cul du bateau »- Augmentation de l'attrait du public pour la découverte économique	<ul style="list-style-type: none">- De Concarneau à Douarnenez, des offres de découvertes variées mais pas en réseau- Une offre de visite guidées inégale et peu structurée suivant les territoires de Cornouaille

Actuellement, et sous réserve que d'autres projets ne soient pas retenus sur ce fonds, environ 70 000 € sont disponibles dont l'un des axes est bien la valorisation touristique de la filière pêche, auxquels peuvent s'additionner 70 000 € de contrepartie Région. Soit 140 000 € pouvant financer 80 % du coût de l'opération.

Un projet d'un montant d'environ 175 000 € serait donc potentiellement envisageable dont un autofinancement de QCD de 35 000 € (15 000 € sont proposés au budget « tourisme » 2021).

Les financements du DLAL FEAMP peuvent financer le recrutement d'un CDD de 18 mois sur l'organisation de cet événement ainsi que sur l'animation du projet de valorisation de la filière pêche dans son ensemble, ou du moins de lancer les actions identifiées.

Pour information, les fonds disponibles du DLAL FEAMP sont ajustés régulièrement en fonction des « retours d'enveloppe » des projets déjà sélectionnés et des projets à venir. La **prochaine et dernière CML** de sélection des projets est prévue au plus tard **début mars**.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide l'engagement de principe de QCD sur les actions suivantes, sous réserve de financements suffisants du DLAL FEAMP/LEADER et Région. Cet engagement de principe permet d'indiquer aux partenaires impliqués que QCD poursuit l'animation de ce projet et légitime une présentation en CUP.

- **L'animation et la coordination du groupe de travail de valorisation de la filière pêche**
- **L'organisation et la coordination d'un événement collectif de valorisation de la filière pêche (recherche et accompagnement des acteurs, communication)**
- **Le recrutement d'un CDD de 18 mois à temps plein pour assurer la coordination et l'organisation de l'événement et l'animation des autres actions identifiées**
- **En conséquence, dépôt d'un dossier de demande de financement sur les fonds DLAL FEAMP (ou LEADER) avec la contrepartie Région, et la ligne sectorielle tourisme de la Région (une délibération plus précise avec un plan de financement sera proposé lors d'un prochain Bureau et Conseil d'administration de QCD).**

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Désignation des représentants de QCD à la CCSPL du SDEF

Le Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) est un syndicat mixte chargé notamment de l'organisation du service public de distribution d'énergie électrique sur le territoire de 269 communes sur les 277 que compte le département du Finistère (hors Brest Métropole). En tant que Syndicat mixte fermé comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants, le SDEF doit constituer une commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Cette commission est composée de la manière suivante :

- Président du SDEF
- 8 représentants du SDEF
- 6 représentants d'associations locales

Suite au renouvellement de son comité et conformément au Code général des collectivités territoriales (CGCT), le comité du SDEF a procédé aux désignations des membres de cette commission. Par délibération n°C2020-38 du 16 octobre 2020, le comité du SDEF a élus les 8 représentants du SDEF et a désigné les 6 structures locales qui y participeront :

- CCI
- Chambre d'agriculture
- QCD
- AMF 29
- AMR 29
- CLCV

Cette commission est notamment en charge d'examiner chaque année le compte-rendu d'activité établi par ENEDIS, concessionnaire du réseau de distribution d'électricité.

QCD participe à la CCSPL, en son nom et dans une logique de représenter également les trois Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) du Finistère : Energ'ence pour le Pays de Brest, Héol pour le Pays de Morlaix, ALECOB pour le Pays Centre Ouest Bretagne.

Ainsi, il est demandé à Quimper Cornouaille Développement de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour participer à la CCSPL du SDEF.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, désigne comme représentants de QCD à la CCSPL du SDEF :

- **Gilles SERGENT, membre du Bureau de QCD, représentant titulaire de la CCSPL du SDEF ;**
- **Nicolas KERLOCH, Responsable du pôle Transition énergétique de QCD, représentant suppléant de la CCSPL du SDEF.**

La Présidente,



Isabelle ASSIH

Stratégie d'attractivité de la Cornouaille Plan d'actions annuel et recentrage des cibles

Objectifs de la stratégie d'attractivité Quimper Cornouaille ou pourquoi mener une stratégie d'attractivité

L'objectif visé par les actions de marketing territorial menées par QCD est de retenir (cible endogène) et attirer (cible exogène) des actifs, des porteurs de projets créateurs d'emploi (attractivité économique), des jeunes et des familles (attractivité résidentielle).

L'enjeu de la stratégie d'attractivité est de favoriser le développement économique et la création d'emplois en Cornouaille.

La question de l'attractivité touristique est liée et fait l'objet d'un traitement spécifique en lien avec la politique de destination de la région Bretagne.

Révision du plan d'actions initial et recentrage des cibles

Aujourd'hui avec le recul d'un an et demi de mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions et dans un contexte de crise sanitaire et d'élections retardées, plusieurs constats amènent l'équipe attractivité à proposer au Bureau de QCD et au COPIL une évolution du plan d'actions en privilégiant la cible des actifs et des employeurs publics et privés :

- Nouveaux élus avec une vision différente des enjeux et objectifs de l'attractivité. Ils souhaitent toutefois capitaliser sur l'expérience acquise, notamment en co-construisant les actions.
- La gouvernance ouverte et collective a permis de poser un cadre partagé par les acteurs socio-professionnels du territoire pour la construction du projet territorial d'attractivité. Pour autant, beaucoup reste à construire avec les acteurs du territoire pour élargir la gouvernance : grands décideurs, acteurs de l'emploi, nouveaux élus, entreprises emblématiques, partenaires bretons engagés sur l'attractivité... La crise du COVID a compliqué la démarche partenariale et de co-construction (condition essentielle de la réussite des actions de marketing territorial)
- Crise du COVID qui modifie le contexte socio-économique et apporte, à la fois, des opportunités et des menaces. Pour la politique d'attractivité, la crise du COVID constitue plutôt une opportunité pour la Cornouaille : qualité de vie, possibilité d'allier vie professionnelle et privée, environnement sain, villes moyennes, littoral... attirent les habitants des métropoles. L'enjeu pour la stratégie d'attractivité est de saisir cette opportunité en continuant ses actions de communication pour accroître la notoriété et l'hospitalité¹ du territoire. L'enjeu pour les collectivités locales est de mener les politiques publiques d'aménagement à même de répondre aux besoins de ces nouveaux arrivants : logement, transport, foncier et immobilier économiques, services essentiels (commerce, culture, sport, santé, très haut débit, écoles...)
- Constat que le plan d'actions initial était très ambitieux par rapport aux moyens humains et budgétaires de QCD (actions structurantes et de long terme ne relevant pas du champ de l'attractivité (ex : très haut débit), orientations d'actions trop générales et pas assez opérationnelles...)
- Constat du trop grand nombre de cibles avec des besoins très différents. Il apparaît nécessaire de resserrer le ciblage marketing afin d'améliorer l'efficacité des actions menées
- Les conseils de spécialistes en marketing territorial (Inkipit, V. Gollain, CNER, Géolink, Cap com...) : les enjeux d'attractivité s'orientent actuellement très fortement sur les questions d'emploi, de

¹ Au sens de la capacité à bien accueillir les nouveaux habitants. Il s'agit d'un des axes du plan d'actions.

recrutement et d'attraction des compétences (appelées talents) et se recentrent sur la cible endogène (retenir les actifs, les habitants, les entreprises...)

Compte-tenu de ces éléments, l'équipe projet marketing territorial, en concertation avec les élus référents attractivité Marc Andro et Josiane Kerloc'h, propose au Bureau et au COPIL (prévu en mars) :

- Le passage à un plan d'actions annuel (printemps 2021-printemps 2022)
- Le recentrage des actions autour des questions d'emploi et de recrutement
- Le recentrage sur les cibles actifs et employeurs publics et privés (dans la double dimension endogène et exogène)

Après discussion avec les acteurs socio-économiques du territoire en COPIL, le Bureau de QCD devra valider le plan d'actions annuel définitif en fonction de l'ambition, et donc des moyens humains et financiers, qu'il souhaitera attribuer à la stratégie d'attractivité dans le budget de QCD.

Les axes du plan d'actions annuel 2021-2022

Pour capitaliser sur l'expérience acquise en Cornouaille et sur les réflexions présentées précédemment, l'équipe projet marketing territorial propose au Bureau et au COPIL de travailler à la constitution d'un plan d'actions (printemps 2021-printemps 2022) centré sur deux axes :

1. La réponse aux questions d'emploi et de recrutement en déployant un programme d'actions centré sur deux cibles :
 - Les employeurs, privés et publics, d'une part, afin de les accompagner dans leur démarche de recrutement et de management,
 - Les actifs, d'autre part, afin de leur permettre de mieux appréhender le marché de l'emploi cornouillais.
2. La création d'activités en Cornouaille par la poursuite des actions de renforcement de la notoriété et fierté territoriale à l'extérieur comme à l'extérieur.

Ces actions de premier niveau -à effectif et moyen constants- répondent à plusieurs axes du plan d'actions annuel prévisionnel :

- Animer la démarche d'attractivité et organiser la gouvernance ;
- Renforcer et promouvoir la notoriété territoriale en mettant en avant l'expérience des « talents » de Cornouaille, notamment sur internet au travers de la plateforme attractivité et des réseaux sociaux ;
- Faciliter le recrutement et la fidélisation des compétences en réalisant des actions à destination des recruteurs ;
- Orienter les actifs pour prendre connaissance des opportunités en Cornouaille ;
- Organiser la présence extérieure de la Cornouaille (salons + prospection, partenariats) ;
- Diagnostic sur les difficultés de recrutement de cadres/techniciens/agents de maîtrise : préalable au lancement d'actions en la matière ;

Si le Bureau de QCD souhaite mener une politique d'attractivité plus ambitieuse et décide d'affecter des moyens humains et financiers supplémentaires, l'équipe attractivité propose les actions complémentaires suivantes à la discussion en Bureau et COPIL : prospection web, création d'une marque employeur territoriale, édition du guide « S'installer à Quimper Cornouaille » et présence plus forte sur les évènements de type salons ou évènementiels dédiés...

NB : ce projet de plan d'actions recense les actions pour lesquelles Quimper Cornouaille Développement est pilote. Il faut y ajouter les éventuelles actions en partenariat (co-pilotage) et celles auxquelles Quimper Cornouaille Développement pourrait simplement participer (sans co-pilotage).

Présentation de la stratégie d'attractivité et des actions menées aux adhérents de Quimper Cornouaille Développement

L'équipe attractivité est à la disposition des adhérents de QCD pour leur présenter la stratégie d'attractivité, élaborée de façon partenariale et collective avec les adhérents de QCD et des acteurs socio-économiques en 2018-2019, ainsi que les actions opérationnelles menées en 2019-2020. Pour en savoir plus sur la co-construction de la stratégie d'attractivité et sur les actions opérationnelles menées jusqu'à aujourd'hui (cf. en annexe la fiche enjeu démarche d'attractivité).

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide :

- **le passage à un plan d'actions annuel (printemps 2021-printemps 2022)**
- **le recentrage des actions autour des questions d'emploi et de recrutement**
- **le recentrage sur les cibles actifs et employeurs publics et privés (dans la double dimension endogène et exogène)**

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Isabelle ASSIH



Démarche d'attractivité

État des lieux

Le principal enjeu de la stratégie d'attractivité est de favoriser le développement économique et la création d'emplois en positionnant la Cornouaille comme l'un des grands pôles économiques bretons. Retenir et attirer les chefs d'entreprises, les porteurs de projets et les actifs (attractivité économique), les jeunes et les familles (attractivité résidentielle) constituent les principaux leviers pour développer le territoire. La question de l'attractivité touristique est traitée par un travail transversal avec la Destination Quimper Cornouaille.

En Cornouaille, une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs socio-économiques, publics et privés, a permis de dresser un constat partagé sur les défis à relever pour créer une dynamique favorable à l'attractivité territoriale. Réalisé en 2018, un portrait d'attractivité a posé les éléments fondateurs autour de quatre questions : l'image et la notoriété, l'analyse de l'écosystème économique, les défis à relever et les leviers de réussite.

Parmi les points à retenir, la question de la gouvernance et du dimensionnement des ressources sont primordiaux afin d'assurer la réussite d'un tel projet.

Ainsi, à partir de ce diagnostic partagé, la stratégie d'attractivité a défini, de manière collective, une feuille de route et un plan d'actions opérationnel pour les années à venir.

La stratégie cornouaillaise s'est donnée pour objectifs de répondre à deux cibles prioritaires (les jeunes et les familles), en privilégiant deux motifs d'installation (les porteurs de projet et les actifs). De même, une attention particulière est portée sur les candidats au retour et les travailleurs indépendants du lieu de travail (télétravailleurs et travailleurs nomades).

Concernant le positionnement, la stratégie entend répondre aux attentes des populations sur le fait d'équilibrer vie professionnelle et personnelle. Le positionnement retenu est celui d'un territoire créatif. Pour le transcrire, la signature partagée « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration » a été créée.

Un plan d'actions en 6 axes (actions fondatrices, retenir, attirer, accueillir, promouvoir, gouvernance) et une quarantaine d'actions a été élaboré en concertation avec les acteurs socio-économiques sous forme d'ateliers participatifs. Ce plan d'actions priorisé en 2019 a vocation à évoluer en fonction des opportunités et des choix politiques.

La démarche d'attractivité a bénéficié du soutien financier de la région Bretagne sur 3 ans (2017-2020).

Chiffres clés



Co-construction de la démarche d'attractivité

600 personnes mobilisées depuis 2018

28 ateliers d'intelligence collective :

3 COPIL

8 COTECH

8 groupes de travail

7 ateliers

2 plénières



70 Talents identifiés en groupe de travail



10 portraits de Talents rédigés (magazine Bretons)



10 portraits vidéos
17 films sur les entreprises et savoir-faire emblématiques



Acteurs & partenaires



Acteurs de la société civile (chefs d'entreprises, free-lance, associatifs...)



Forces

- Qualité de vie : équilibre vie professionnelle et vie privée, territoire sûr et apaisé, vie associative riche, bon niveau scolaire, convivialité...
- Cadre de vie : environnement sain, préservé, varié (littoral/campagne/villes moyennes), climat sain et tonique...
- Une identité et des valeurs affirmées et différenciantes : culture bretonne vivante et renouvelée, fierté d'appartenance
- Environnement favorable aux entreprises et aux créateurs d'entreprises : savoir-faire, filières majeures, écosystème pour l'innovation, enseignement supérieur, vitalité des réseaux économiques...
- Filières aliment, tourisme et maritime
- Gouvernance collective et ouverte de la stratégie d'attractivité

Opportunités

- Transition écologique source de croissance verte et bleue et facteur d'attractivité : rénovation thermique, énergie (marine) renouvelable, véhicule électrique et hydrogène, mobilité active, transport en commun, zéro artificialisation nette, économie décarbonée, contrat de transition écologique...
- Nouvelles filières et/ou activités : économie circulaire, bio-composants, low tech, numérique, smart city, écologie industrielle...
- Nouvelles attentes des consommateurs : bien-manger, label d'origine géographique, autonomie alimentaire, circuits courts, protection de l'environnement, slow food ...
- Nouveaux modes d'entrepreneuriat, de travail et de management : travail à distance, RSE, entreprise à mission...
- Nouvelles aspirations sociétales : résilience plus que croissance, relocalisation, développement durable, inclusion sociale, sobriété, ville à taille humaine, « retour à la nature » ...
- S'appuyer sur la notoriété de la Bretagne et des marques emblématiques de Cornouaille
- Gouvernance : développer des coopérations avec d'autres territoires de projets

- Une mosaïque de territoires à forte identité qui peut constituer un frein au travail collectif
- Périphéricité
- Faible notoriété et confusion avec la Cornouailles britannique
- Difficulté à recruter et retenir certaines compétences
- Offre d'enseignement supérieur limitée
- Tension sur le foncier économique dans certains EPCI
- Départ des jeunes après le baccalauréat
- Images négatives : climat pluvieux, algues vertes, industrie agro-alimentaire intensive, élevage industriel, clichés sur les Bretons...
- Conflits d'usage du littoral
- Taux d'encadrement et niveau de salaire inférieurs à la moyenne nationale
- Image de lieu de vacances mais pas de lieu de vie
- Gouvernance : dimensionner les ressources et hiérarchiser les cibles et actions prioritaires

- Métropolisation qui attire et concentre dans les métropoles les fonctions métropolitaines supérieures, l'enseignement supérieur, la R&D, les sièges sociaux...
- Digitalisation et automatisation de l'industrie (diminution des emplois peu qualifiés)
- Délocalisation des emplois de services
- Nouvelles pratiques alimentaires (bio, véganisme, circuits courts...) qui fragilisent le modèle « traditionnel » des industries agroalimentaires
- Zéro artificialisation nette
- Gouvernance : « concurrence » entre les stratégies d'attractivité à différentes échelles territoriales et confusion entre marketing territorial et communication institutionnelle

Faiblesses

Menaces

Actions QCD

- Atlas de Quimper Cornouaille
- Actions en cours : brochures bilingues (français/anglais) « Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration » (multicibles) et « Entreprendre et investir à Quimper Cornouaille » (cibles porteurs de projets)
- Animation de la co-construction de la stratégie d'attractivité et mise en œuvre des actions opérationnelles (depuis 2018)
- Création et incitation à l'appropriation de la signature partagée et du logo (depuis 2019)
- Portraits de Talents : vidéos avec Tébéo, n° spécial de Bretons à l'été 2020 « Vivre en Cornouaille. Et si c'était ça le bonheur ? » (depuis 2019)
- Plateforme internet vantant les atouts de la Cornouaille (depuis 2020)
- Animation des réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram) ... (depuis 2020)
- Création d'outils de communication (2019-2020)
- Événement « Labo RH : comment recruter et manager autrement » (avec Actife et le CREPI) (2020)
- Relais et déclinaison cornouaillaise des 2 campagnes #passezalouest de Marque Bretagne (2019-2020)
- 17 vidéos sur les entreprises et savoir-faire emblématiques, en collaboration avec le Conseil de développement (2019-2020)
- Le Cyclo'Trip en Cornouaille d'Evan de Bretagne et Maud la Baroudeuse culinaire, sous le patronage de la Breizh Cop (2019)
- Brochure Invest in Cornouaille (2018)
- Participation au forum international « Yacht Racing Forum » en lien avec Bretagne Développement Innovation (2018)
- Campagne « Ces marques qui font la Cornouaille » & 2 éductours à l'attention des élus dans les entreprises « Ces marques qui font la Cornouaille » (2018-2019)
- Plateforme jobconjoint.bzh (depuis 2017)
- Guide « S'installer à Quimper Cornouaille » avec Quimper communauté (2013)

Organisation

- Comité de pilotage (COPIL) : président-e-s & DGS & développeurs éco des EPCI, socio-pros, Conseil de développement, chambres consulaires, F360°, marque Bretagne
- Comité technique (COTECH) : développeurs éco des EPCI, des chambres consulaires, de la Région (selon les sujets, chargé-e-s de communication des EPCI)
- Groupe de travail attractivité (GT) : socio-pros volontaires
- Conseil d'administration du 8 mars 2021 : Procès verbal & Délibérations
- Groupe projet élargi (interne à QCD) : groupe projet + CODIR + animatrices des filières aliment/tourisme/maritime

Présentation du Mode d'Occupation des Sols

QCD a adhéré le 25 mai 2020 à l'accord de consortium conclu entre la société SIRS, une entreprise spécialisée en photo-interprétation d'images aériennes et satellitaires, et l'agence d'urbanisme ADEUPa pour le déploiement et le développement d'un outil de système d'information géographique (SIG) devant permettre à la Cornouaille de se doter d'un mode d'occupation du sol (MOS).

UN INVENTAIRE NUMÉRIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL

Sous forme d'une base de données géographiques, le MOS permet de réaliser un état des lieux de l'occupation du sol à un instant donné. Par son actualisation sur des pas de temps réguliers, le MOS devient un outil de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation du sol. Il permet par exemple de mesurer l'étalement urbain, l'artificialisation des sols, de calculer la part des terres agricoles qui a disparu depuis 10 ans et d'évaluer les potentiels de renouvellement urbain.

UN OUTIL COMMUN POUR L'ENSEMBLE DE LA CORNOUAILLE

Disposer d'un outil commun pour l'ensemble de la Cornouaille sur la problématique foncière permettra également de renforcer la sécurité juridique des documents d'urbanisme (SCoT, PLU) en apportant une méthode d'analyse des consommations foncières harmonisée.

Le socle du MOS réalisé par traitements SIG est disponible au travers de l'adhésion de QCD au consortium. Les EPCI de Cornouaille pourront, au travers d'une prestation de service, finaliser la vérification par photo-interprétation du MOS sur leurs territoires.

(Annexe : Présentation en séance)

Pour information des membres du Conseil d'administration.

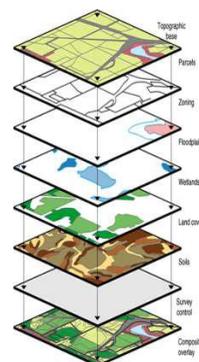
7. Présentation du MOS : outil de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation du sol

Le MOS est un inventaire numérique de l'occupation du sol.

Sous forme d'une base de données géographique (SIG), le MOS permet de réaliser un état des lieux de l'occupation du sol à un instant T.

Par son actualisation sur des pas de temps réguliers, le MOS devient un outil de suivi et d'analyse de l'évolution de l'occupation du sol.

Réalisé à partir de données provenant de sources multiples le MOS distingue les espaces urbains (habitat, infrastructures, équipements, activités économiques, etc.) agricoles et naturels selon une classification sur différents postes de légende.



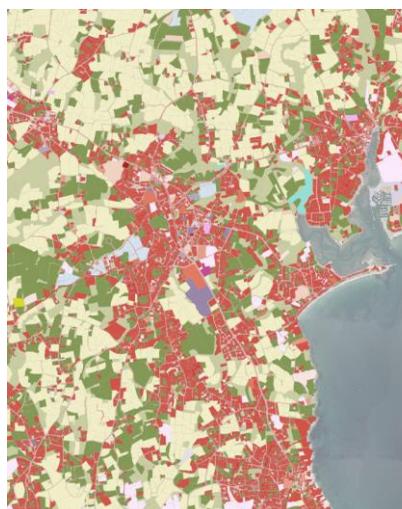
- Indicateurs : Occupation du sol, consommation foncière, artificialisation, identification des espaces densifiables, etc.
- Usages : SCoT, PLH, SRADEET objectif de Zéro artificialisation nette à horizon 2040



Mode d'occupation des sols (MOS)

Une nomenclature en 44 postes

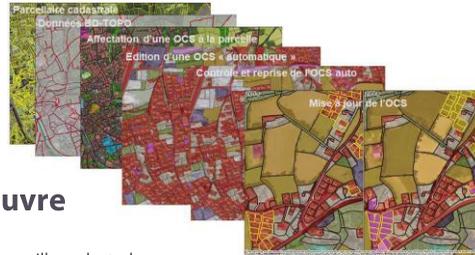
HABITAT	PARC ET LOISIR
Habitat individuel	Parc et jardin
Habitat collectif	Sport et loisir
Urbain mixte (habitat/activité tertiaire)	DEFENSE
Voie desserte habitat	Défense (Espace naturel)
Voie desserte mixte	Défense (Espace anthropisé)
Terrain vacant - habitat	NATURE
ECONOMIE	Espace naturel
Activité tertiaire	Espace boisé
Activité autre que tertiaire	Plage, dune et sable
Surface commerciale	Rocher et falaise
Voie desserte activité	Plan d'eau
Terrain vacant - activité	Réseau hydrographique
EQUIPEMENT	Rade nature
Équipement d'enseignement	AGRICOLE
Équipement de santé	Serre
Autre équipement local, administration	Terre agricole
Équipement pour eau, assainissement, énergie	Bâtiment agricole
Cimetière	AUTRE
Équipement sportif (construit)	Bâti divers
TRANSPORT	Bâtiment remarquable
Infrastructure de transport	Carrière
Chemin-sentier	Caravanage
Autre infrastructure	Terrain vacant - autre



Mode d'occupation des sols (MOS)

Les données intégrées pour la génération du socle MOS

BD TOPO® IGN
Cadastrre EDIGEO
Fichiers fonciers du CEREMA
Registre Parcellaire Graphique (RPG)
Inventaire Permanent du Littoral
FINISS (Equipement santé et social)
RES (Equipements sportifs)



Les algorithmes SIG mis en œuvre

Processus complexe de croisement de données
Analyse et combinaison des géométries pour affiner la maille cadastrale
Priorisation des données pour l'affectation de l'occupation du sol
Cohérence topologique

Post traitement du socle MOS par photo-interprétation

Analyse visuelle de la base de données avec correction des anomalies observées
Interprétation d'éléments parcellaires non renseignés
Contrôle des données produites (thématique, géométrique, topologique)
Génération des livrables : base de données et rapport de production

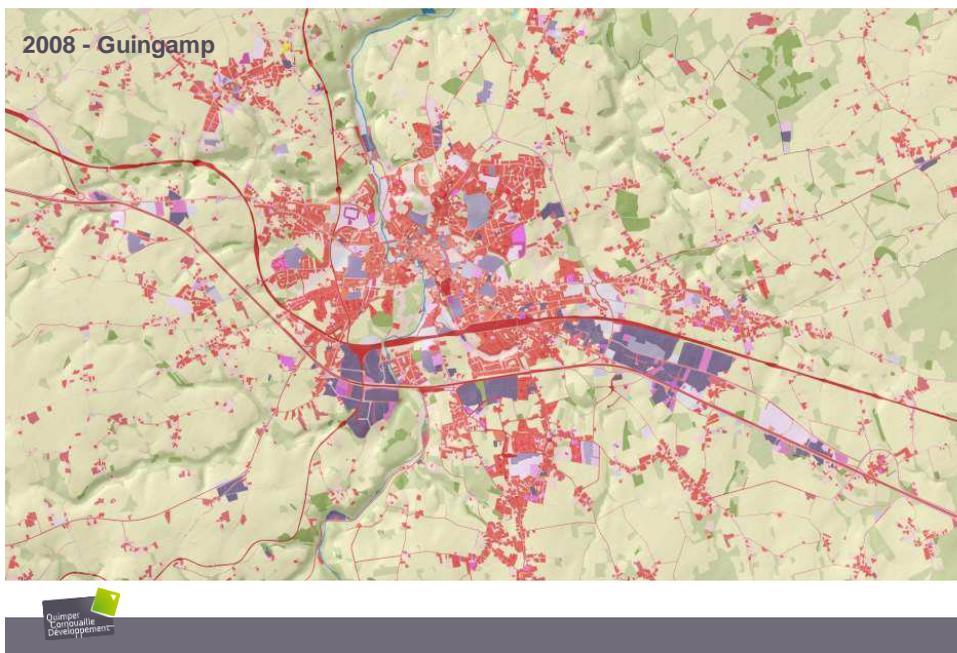


Mode d'occupation des sols (MOS)

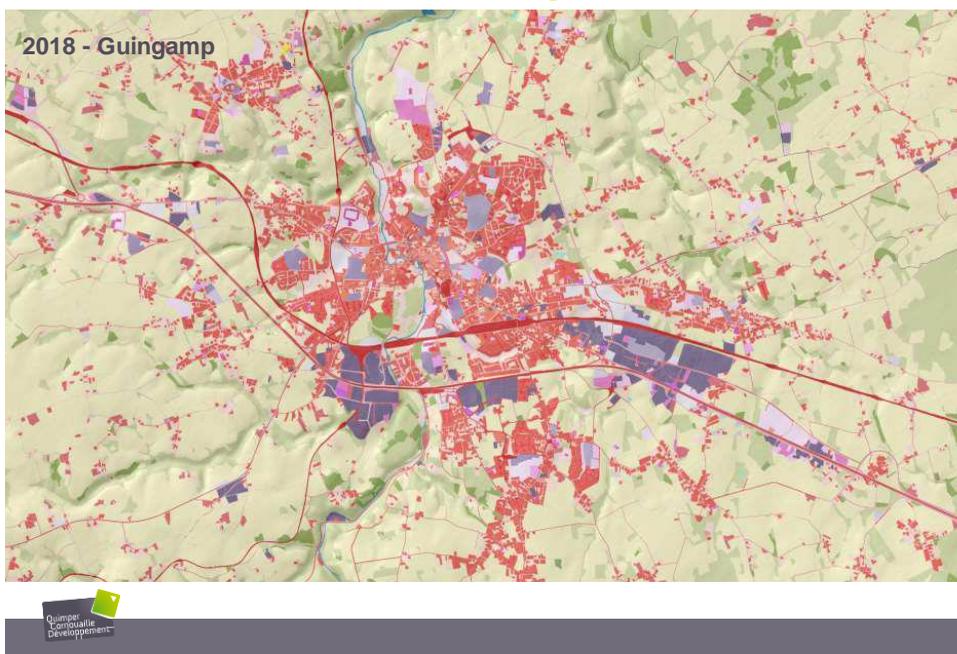
Une maille d'analyse à la subdivision cadastrale



Mode d'occupation des sols (MOS)



Mode d'occupation des sols (MOS)



Mode d'occupation des sols (MOS)

La mise en œuvre du projet

- QCD a adhéré au consortium ADEUPa/SIRS (validé par le CA de QCD du 3 février 2020)
- Les territoires de SCoT de Cornouaille bénéficient de l'adhésion au consortium
- QCD produit « le socle du MOS » non ortho-vérifié pour le compte des SCoT
- Les SCoT contractualisent avec SIRS pour réaliser la photo-interprétation sur la base du socle du MOS
- QCD avec l'appui des SCoT et EPCI valide le MOS
- Le MOS finalisé est fourni aux SCoT par SIRS selon les termes de la licence ouverte

Droit d'entrée : 5 000€ HT + maintenance annuelle : 3 300€ HT

**Pour chaque territoire de SCoT:
Droit d'entrée : 4 000€ HT +
abonnement annuel : 2 500€ HT**

ANNEXE 3 : MODELE DU CONTRAT DE REALISATION DES PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

ENTRE :

La société **Systèmes d'Information à Référence Spatiale** – SIRS dont le siège est situé 27 rue du Carrousel, Parc de la Cimaise, Immeuble 1, 59650 Villeneuve d'Ascq, France, immatriculée au RCS de Lille Métropole sous le n°444 654 271

Représentée par M. Christophe Vassal, Président, dûment habilité aux fins des présentes

Ci-après désignée par « SIRS » ou le « Prestataire »,

D'une part,

ET



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE



Mode d'occupation des sols (MOS)

Montage financier

Répartition des coûts avec une adhésion mutualisée (QCD) et une contribution complémentaire (ADEUPa / QCD) Montants HT

Acteur	Km²	Coût 2020		Coût 2021		Coût 2024	
		Adhésion au consortium	Coût initial photo-interprétation (PIAO*) 2008 et 2018	Participation QCD et ADEUPa	Coût effectif photo-interprétation (PIAO) 2008 et 2018	Maintenance annuelle	MAJ photo-interprétation (PIAO*) 2021
QCD		5 000,0 €	- €	4 166,7 €		3 300,0 €	- €
ADEUPa		- €	- €	19 226,5 €		- €	- €
SIOCA	670	- €	17 950,0 €	- €	8 508,2 €	- €	6 650,0 €
SCoT de l'Odet	610	- €	16 500,0 €	- €	7 903,7 €	- €	6 100,0 €
SCoT de CCA	380	- €	13 800,0 €	- €	8 444,9 €	- €	4 900,0 €
Total	1 660	5 000,0 €	48 250,0 €	23 393,2 €	24 856,8 €	3 300,0 €	17 650,0 €

Actualités

- Arrivée d'un stagiaire dédié à cette thématique en avril 2021.
- SIOCA : commande SIRS imminente.
- SCoT de CCA : socle créé, commande effectuée à la mi-février.
- SCoT de l'Odet : commande prévisionnelle à la mi-mars.
- Région Bretagne + DREAL : projet de financement du MOS sur les territoires non couverts par les agences d'urbanisme bretonnes.



Quimper Cornouaille Développement

Instances de Quimper Cornouaille Développement

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

soisik.dijon@qcd.bzh

www.quimper-cornouaille-developpement.fr

